

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1



Lycée Montesquieu
Le Mans

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Date de la convocation : 26 septembre 2023

Présidence : M. André HARBULOT - Proviseur.

Secrétariat : Mme Sylvie Housni, représentante des personnels administratifs.

Membres excusés (11) : MME Anne BEAUCHEF, M. Ronan BESNARD, MME Mélia BONHOMME, M. Louis BONON, MME Inès COURIER DE MERE, MME Sonia DEBBAH, M. Jean-Noël LEPINE, MME Sophie MOISY, MME Valérie RADOU, MME Claire RICHEL, M. Alexis TOUSE,

Quorum : 16

Membres présents (21) : MME Karine AUBERT, M. Eric BERTIN, MME Dionsaba BRUNET, MME Sandrine COICADAN, M. Benoît DAUDIBON, MME Maryse DESBOIS, MME Edwige DURIEUX, M. Amédée FOUCAULT, M. Laurent GAYME, M. André HARBULOT, MME Sylvie HOUSNI, MME Virginie LE FOURNIS, M. Pascal MARIETTE, MME Sandrine MATHEY, MME Isabelle PINEAU, M. André VIVET, M. Valérian WILLAUME, Mme Martine VIRFOLLET, M Laurent BLANCS, M Isidore GERARD-CHEVAIS, Mme Valérie RENAULT

18h45 départ de M. MARIETTE

ORDRE DU JOUR

N° et nature des questions traitées	nbre de feuillets
I- Conseil d'administration.....	1
II- Questions pédagogiques	1
III- Concessions de logement.....	1
IV- Conventions et contrats	1
V- Questions financières	2
VI- Projet pédagogique et internationaux.....	1
VII-Questions diverses	1
PIECES ANNEXES.....	0

TOTAL DES FEUILLETS	8
----------------------------	----------

Le Président,

Le Secrétaire,

Lycée Montesquieu
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 octobre 2023

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire, mardi 3 octobre 2023 à 18h en salle des Actes.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h09.

Mme Housni, représentante des personnels administratifs sera secrétaire de séance.

Nature des questions traitées : I. Conseil d'administration

Feuille : 1/1

1) Procès-verbal du précédent conseil d'administration

Le Proviseur mentionne tous les points du CA du 27/06/2023 avant la mise au vote.

Le PV du précédent CA est adopté à l'unanimité des 21 votants.

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : II. Questions pédagogiques liées à la rentrée 2023

Feuillet : 1/1

1/ Bilan de la rentrée 2023

A la rentrée 2023, 2 divisions en moins : 12 divisions de 2des, 11 en premières et 12 en terminale
Soit 386 secondes pour 420 places, 353 premières et 391 terminales.

60 élèves en moins que l'an dernier. La diminution des effectifs est généralisée. Dans le département de la Sarthe 700 élèves en moins en primaire. Il faut s'attendre à un impact sur les effectifs à l'avenir.

Une grande satisfaction avec une augmentation des effectifs en CPGE :

+ 30 élèves en CPGE 1^{ère} année Lettres

Une progression pour les CPGE scientifiques, pour les PCSI notamment 38 l'an dernier, 66 cette année.

De nombreuses actions ont été mises en place l'an dernier : plus de 200 immersions, portes ouvertes, informations dans les classes de terminale, participation à Formasarthe, etc...

Les effectifs devraient se stabiliser après l'arrivée d'un ukrainien cette semaine.

Bilan des orientations Parcoursup :

50 % des élèves sont à l'Université [tableau répartition des licences sur 189 élèves]

30 CPGE sont issus de Montesquieu contre seulement 6 l'an dernier

2/ Nouveau protocole d'évaluation pour le contrôle continu du bac :

L'an dernier 500 devoirs de rattrapage. C'est beaucoup trop et chronophage du point de vue administratif. Il faut cadrer les choses. Il n'y aura plus de 3^{ème} rattrapage de devoir ni de convocation envoyée en recommandé

M. Harbulot est passé dans la plupart des classes de terminale lors de la réunion d'information aux parents pour les inciter à soutenir les évaluations proposées à leurs enfants. Les professeurs pourront ou non faire rattraper les devoirs en cas d'absence. Toute absence sera justifiée par l'élève, sinon ce sera la note zéro sur 20.

Un formulaire spécifique sera désormais remis en main propre par le CPE ou l'enseignant directement à l'élève pour le rattrapage.

M. Gayme, représentant des enseignants : si l'élève a une note et trois zéros ? Il y aura une convocation de l'élève.

Vote pour adopter ce nouveau protocole d'évaluation :

Acte n° 8 - 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	21
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : III. Concessions de logements

Feuillet 1/1

1/ Logements de fonctions

Il est noté des logements non-utilisés notamment celui du proviseur-adjoint logé en NAS sur un autre établissement, ainsi que celui du gestionnaire, fortement dégradé.

Le minimum est fait dans le logement du proviseur.

M. Blancs représentant des enseignants souligne que l'état des logements est souvent vétuste. Il n'y a pas de représentant de la Région présent. Mme Pineau précise que lorsqu'un logement doit être occupé, la Région fait les travaux.

M. Daudibon, représentant des enseignants évoque les travaux de l'infirmier réalisés et les travaux d'huissier prévus au bâtiment I.

Mme Le Fournis, représentante des enseignants, indique qu'il pleut dans la cage de l'escalier central.

A une question sur le montant des droits ouverts sur les prestations en nature, Mme Pineau précise qu'elle n'a pas de réponse de la Région.

Vote pour la répartition des logements de fonction :

Acte n° 2 - 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	21
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : IV. Conventions et contrats

Feuillet 1/2

1/ Convention pour l'atelier théâtre La Cigale pour les 1ères et Terminale hellénistes.

Financement par le pass culture, ADAGE. 920€ avec Madame Balazs.

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec l'atelier Théâtre La Cigale.

Acte n° 7 - 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	21
Résultat de la délibération :		Adoptée			

2/ Contrat d'entretien des chaudières des logements

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat qui couvre une durée de 3 ans (années civiles 2024 à 2026)

Acte n° 9 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	21
Résultat de la délibération :		Adoptée			

3/ Contrat Gaz – électricité

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec la Région qui couvre une durée de 3 ans sous forme de groupement d'achats.

Acte n° 5 - 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	21
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Maryse Dubois, représentante des agents, propose de mettre un carton dans chaque classe pour le tri (papier/canettes).

M. Blancs est d'accord sous réserve que tous les agents le soient.

M. Harbulot souhaite que cela ne représente pas une surcharge de travail pour les agents.

M. Harbulot suggère d'en parler au CVL et avec les éco-délégués.

Mme Pineau informe que tout le monde devra trier ses bio-déchets à partir de 2024. A cet effet un groupement d'achats va être mis en place par le lycée Gabriel Touchard.

Les déchets verts sont inclus. Chiffrage envisagé pour le lycée Montesquieu par rapport au poids actuel en biodéchets : 10 000€.

M. Mariette (Ville du Mans) explique que ce projet de méthanisation à partir des déchets de la ville du Mans est innovant et permettra de vendre le gaz moins cher sur la métropole. La ville est dans une politique dynamique pour l'énergie verte.

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : IV. Conventions et contrats

Feuillet 2/2

5/ Reproduction d'œuvres protégées

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat pour la reproduction d'œuvres protégées.

Acte n° 6 - 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	21
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : V. Questions financières

Feuillet 1/1

1/ DBM

[Point dépenses énergétiques]

	Electricité	gaz
2021	52 100 €	66 500 €
2022	103 000 €	88 385 €
2023 prévisions	109 000 €	90 418 €

En raison du dépassement des crédits concernant les dépenses de gaz et d'électricité, une demande de prélèvement de fonds de réserve est formulée et proposée au vote.

Acte n° 1 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

2/ Prélèvement sur fonds de réserve

CA octobre 2022, vote 20 000€ et 25000 € au CA de novembre 2022

Pour pourvoir à l'hypothèse d'une augmentation du prix de l'énergie, une subvention de 33 000 € est demandée à la présidente de la Région Mme Morançais. Mesure de précaution si on veut pouvoir payer des futures factures.

Le lycée a une situation financière saine actuellement. La restauration marche bien. Il vaut mieux anticiper que subir une forte augmentation.

La commission permanente se réunira le 15 novembre.

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : VII. Projets pédagogiques et internationaux

Feuillet : 1/1

1/ Sortie pédagogique à Louvain du 22 au 26 janvier 2024 pour les 1G01 et G03

Sur le thème « BD et personnalités féminines ». Encadré par Mme Lehuen et Mme Lehain. Pour l'instant il y a seulement 18 accueillants.

Montant 7 658€ - pour l'instant 350€ de participation des familles. Possibilité de règlement en 3 fois.

Une aide de l'amicale à venir pour réduire le montant de la participation des familles ?

M. Gayme représentant des enseignants demande s'il n'y aurait pas un moyen de transport autre que la SNCF, moins cher. Envisager un transport belge.

Acte n° 10 - 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Dans le cadre des projets de voyage en 2024, Mme Le Fournis indique que concernant le projet de voyage en Allemagne de Mme Dréan, il pourrait y avoir un problème de disponibilité de chauffeur et que dans ce cas le voyage pourrait être décalé.

Les projets de voyage et sorties 2024 seront étudiés au prochain conseil d'administration.

Date : 3 octobre 2023

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : V. Questions diverses

Feuillet : 1/1

1/ IMP 2023-2024

Concerne actuellement essentiellement les professeurs coordonnateurs.

M. Blanc suggère des IMP pour les collègues qui encadrent le dispositif de lutte contre le harcèlement (Infirmière / Mme Virfollet et deux enseignants)

Acte n° 3 - 2023-2024					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

2/ Rappel des dates des futures portes ouvertes :

Post bac : le samedi 10 février 2024 de 9h à 16h

Lycée : le samedi 17 février 2024 9h à 12h

3/ Le collège du Mans créé il y a 400 ans :

M. Vivet, représentant de l'amicale des anciens élèves informe le CA des 400 ans d'existence du collège du Mans l'an prochain (il a été créé en 1624). Un hommage possible.

Prochain CA le jeudi 23 novembre 2023 à 18h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30